

L'évolution des métiers de la fonction publique

Déclaration du groupe personnalités qualifiées

Gérard Aschieri : « Le texte que nous allons voter est le troisième d'une série d'avis où notre assemblée, à la demande du gouvernement, s'est exprimée sur l'action publique et la fonction publique. Il confirme les orientations des précédents et je m'en félicite. Comme les précédents il a le mérite de souligner que le statut n'est pas un obstacle mais au contraire un atout pour faire face aux défis qui attendent l'action publique dans les années à venir.

Comme je l'ai dit à propos d'un précédent avis, ce n'est pas un texte syndical : c'est le résultat d'une réflexion collective et d'un débat sérieux entre représentants de la société civile organisée, partant de points de vue différents pour parvenir à une analyse et des propositions susceptibles d'être largement partagées. Et en tant que représentant d'une organisation syndicale de la fonction publique, la FSU, je considère que c'est ce qui en fait l'intérêt.

Certes mon expérience syndicale me fait émettre quelques réserves, par exemple sur la proposition de postes à profil, parce que, malgré les précautions prises par le texte, existe le risque d'arbitraire. Cependant cette même expérience me conduit aussi à me féliciter de la façon dont le texte définit les grands enjeux de l'action publique et de l'évolution des métiers, de son souci d'associer mieux la société civile, mais également de l'insistance mise sur la formation, notamment continue, de l'accent mis sur la transparence et l'indispensable dialogue social, du souci de prendre en compte le travail des agents... Je pourrais faire un liste des points d'accord mais il me suffira de souligner que ce texte, non content de rappeler la « robustesse » des principes du statut des fonctionnaires en même temps que son adaptabilité, formule des propositions d'évolution qui à la fois illustrent cette adaptabilité et permettent de mieux répondre aux besoins de notre société dans le respect de ces mêmes principes. S'il n'y avait qu'une seule raison de voter pour ce texte ce serait celle-là.

Et en approuvant cet avis je tiens à dire que dans la période que connaît notre pays, l'intérêt de tous est que le gouvernement prenne ces propositions de la société civile pour ce qu'elles sont : le résultat d'une discussion et d'un travail aussi sérieux que responsables ».